



*Le Secrétaire Général National*

## **DECISION ADMINISTRATIVE**

**N° 005 /SGN/PDS/2015**

### **PORTANT REMANIEMENT DES STRUCTURES DE DIRECTION DU PDS.**

Les statuts du parti (articles 21 à 24) définissent le Comité Directeur, le Secrétariat national et le Comité national comme les trois structures de l'Exécutif du PDS. Cependant, aujourd'hui, et en attendant une réorganisation complète du parti qui sera approuvée par le Congrès, le Comité directeur est la seule structure opérationnelle de notre exécutif.

Je vous rappelle que les Statuts permettent, entre deux congrès, non seulement des réaménagements, mais même la mise en place de nouvelles structures jusqu'au Congrès. Face aux enjeux nationaux et aux prochaines échéances électorales, j'ai décidé de réaménager cet exécutif. Tout en maintenant le Comité directeur, je mets en place quelques structures pour un meilleur pilotage du parti :

Le Secrétariat Général National

Le Secrétariat Général Adjoint, Coordonnateur National,

Le Pool de Porte-paroles du Parti

Le collège des conseillers du Secrétaire Général National

#### **Le Secrétariat National**

Le Secrétariat national est le Gouvernement virtuel du Parti. Il comprend :

**A. Le Secrétaire Général Adjoint, Coordonnateur National**

**B. Des secrétaires nationaux de domaines**

Ce sont des secrétaires nationaux qui, comme des ministres, gèrent des domaines déterminés avec compétences précises. Le domaine est décentralisé avec des structures au niveau des fédérations et des sections.

## C. Des Secrétaires nationaux fonctionnels

Leur action se situe au niveau national.

Le Secrétariat thématique n'est pas décentralisé.

Les Secrétaires nationaux participent à l'élaboration de la politique nationale du parti, peuvent faire des propositions et effectuer des missions à l'intérieur pays ou à l'extérieur.

De manière générale, les Secrétaires Nationaux peuvent déléguer une partie de leurs prérogatives à des adjoints ou, plus formellement à des délégués nationaux.

Ils peuvent constituer des commissions et des inter-commissions et utiliser les nombreuses compétences disponibles aujourd'hui dans le parti.

Ils doivent impliquer obligatoirement les femmes et les jeunes dans le respect du principe de la parité.

Les Secrétaires nationaux doivent rendre compte régulièrement au Secrétaire Général National, par un écrit sommaire tous les 5 de chaque mois, de leurs travaux et des tâches assignées. Cet envoi peut se faire par email.

Je pourrai, bien entendu, à tout moment, redéfinir les missions, les fractionner ou les fusionner ou remplacer les personnes titulaires défailtantes.

Les secrétaires nationaux constituent ensemble une équipe qui, pour être efficace, doit être soudée, d'autant plus que l'adversaire politique s'est fixé pour objectif principal de nous diviser et de nous détruire.

## D. Le Pool des porte-paroles

### D-1 Pool de portes paroles générales du Parti

Dans la nouvelle structuration du Comité Directeur, à l'image des partis modernes, il est créé un pool de porte-paroles sous la direction du **Porte-parole du Parti**. Ceci permettra, notamment d'éviter les désignations de porte-parole du jour à chaque réunion, et un meilleur écho de nos décisions politiques. Il doit comprendre des jeunes, des femmes et des cadres.

### D-2 Porte-parole des structures décentralisées

Un pool des structures

Les structures horizontales et verticales, ont chacune une Commission de porte-paroles d'au moins 5 membres.

Chaque commission a un Président, un Secrétaire Général et un rapporteur.

## **E. Le Collège des Conseillers du Secrétaire Général National.**

Cette idée est empruntée au Président Kennedy qui avait mis en place une large commission des conseillers comprenant toutes les couches sociales : professeurs, militaires retraités, hommes d'affaires, paysans, fermiers, éleveurs, jeunes, femmes, etc.

Cette commission des conseillers a vu coexister les plus grands économistes américains, les hommes d'affaires et fermiers.

La Commission des conseillers traite des questions dont elle est saisie par le Secrétaire Général mais aussi peut donner un avis sur une question quelconque.

Chaque structure est tenue à faire des réunions régulières et à adresser des comptes rendus au Secrétaire Général National.

Le Comité Directeur se réunira toutes les deux semaines alors que le Secrétariat national tous les mois.

Fait à Dakar, le 10 juin 2015

**Le Secrétaire Général National**





*Le Secrétaire Général National*

**DECISION ADMINISTRATIVE**  
**N° 006/SGN/PDS/2015**

Le Secrétaire Général National,

Vu les articles 21, 22 et 23 des statuts du Parti

**DECIDE**

**Article premier**

Sont nommés membres du secrétariat national :

1. Secrétaire Général Adjoint, Coordonnateur national : Oumar SARR
2. Secrétaire National chargé des questions juridiques et judiciaires : Me Madicke Niang;  
Adjoint : Maître Moustapha Dieng
3. Secrétaire National à l'orientation, aux stratégies chargé des réformes et Porte parole  
du Secrétaire Général National: Babacar Gaye  
Adjoint : Lamine BA
4. Secrétaire National chargé des finances, Trésorier Général: Samuel Ameth Sarr  
Trésorier Adjoint : Kansoumbaly Ndiaye
5. Secrétaire National chargé des activités parlementaires: Modou Diagne Fada  
Adjoint : Mouhamed DIENG
6. Secrétaire National aux infrastructures : Karim WADE  
Adjoint : Abdoulaye Racine KANE
7. Secrétaire National chargé de la Communication et de l'organisation : Me Amadou SALL  
Adjoints : Mayoro FAYE ; Assane BA ; Fambaye NDOYE
8. Secrétaire National chargé des structures : Mamadou Lamine THIAM  
Adjoints: Amadou Gallo NDIAYE; Adama Ndoye ; Famara SENHOR
9. Secrétaire National chargé des élections : Sada NDIAYE  
Adjoints : Me Adama FALL ; Alioune DIOP ; Magatte SY ; Alioune SQUARE
10. Secrétaire National chargé de l'Enseignement Supérieur : Pr Amadou Tidiane BA  
Adjoint : Pr Diaga DIOUF
11. Secrétaire National chargé de la Société Civile, de la Parité et des Associations  
Féminines Nationales et Internationales : Mme Aïssatou MBODJ  
Adjointe : Mbenda NDIAYE
12. Secrétaire National chargé de l'idéologie et de la Formation : Dr Malick DIENG
13. Secrétaire National chargé du développement touristique ; Papa Samba MBOUP

- 
14. Secrétaire National chargé du Patrimoine du Parti : Farba Senghor
  15. Secrétaire Nationale chargée des femmes : Mme Woré SARR  
Adjointes : Coumba BA ; Fatou THIAM
  16. Secrétaire National chargé des Relations internationales : Tafsir Thioye
  17. Secrétaire Nationale aux affaires sociales : Mme Gnagna Touré  
Adjointes : Diakhère SARR ; Adja Coumba FALL
  18. Secrétaire Nationale chargée de la formation des femmes : Mme Aïda SENGHOR
  19. Secrétaire National au Secteur Privé : Aïda NDIONGUE  
Adjoint : Aidara SYLLA
  20. Secrétaire National chargé de l'Education : Ibra DIOUF Niokhobaye
  21. Secrétaire nationale à l'entrepreneuriat féminin, chargé du Secteur informel: Mme Oumou Salamata TALL
  22. Secrétaire National chargé de l'agriculture : Khadim GUEYE
  23. Secrétaire National chargé des transports : Joseph NDONG
  24. Secrétaire National chargé de l'hydraulique: Serigne Falilou MBACKE
  25. Secrétaire National chargé de l'Economie : Oumou Bayla SOW  
Adjoint : Abdoulaye BA NGUER
  26. Secrétaire National chargé des politiques et stratégies d'intégration régionale : Pr Joseph SARR
  27. Secrétaire National chargé des cadres : Abdoul Aziz DIOP  
Adjoint : Mamadou Bassirou KEBE
  28. Secrétaire National chargé des jeunes : Toussaint MANGA  
Adjoints : Fabouly GAYE, Marie SOW Ndiaye
  29. Secrétaire National chargé des étudiants : Victor DIOUF  
Adjoints : Elhadj DIAW ; Nafissatou TOURE
  30. Secrétaire National aux Anciens: Mamadou Lamine Dramé  
Adjoints : Mamadou Goumballa ; Moussa Cissé ;
  31. Secrétaire National chargé des Institutions : Léopold FAYE
  32. Secrétaire National chargé des arabisants : Ndiogou THIAM  
Adjoints : Ndeye TALL ; Oustaz Diaga
  33. Secrétaire National chargé des relations avec les syndicats : Mme Ndeye Bakhaw NDIONGUE
  34. Secrétaire National chargé du règlement des conflits, Médiateur interne : Daouda NIANG
  35. Secrétaire National chargé des élus locaux : Mamadou Lamine KEITA  
Adjoints : Abdoulaye DIOP (Pikine), Alioune DIOP
  36. Secrétaire National chargé des Femmes élues : Ndèye Gaye CISSE  
Adjointes : Oumou SY ; Ndèye Amy DIOUM
  37. Secrétaire National à l'Economie Numérique et Veille médiatique : Amadou Kane DIALLO  
Adjoint : Mme Nafissatou DIALLO ; Mamadou NDIAYE
  38. Secrétaire National à l'économie maritime et à la pêche : Ameth FALL Braya  
Adjoint : Ameth NDIR
  39. Secrétaire National à l'Energie : Babacar NDAO
  40. Secrétaire National aux mines : Khouraiichi THIAM
  41. Secrétaire National à l'environnement : Dr Cheikh DIENG  
Adjoints : Mamadou Djibril DIALLO, Ousmane DIOUF
  42. Secrétaire National à la Sécurité Nationale: Cheikh Saadibou FALL  
Adjoints : Cheikh Kassé
  43. Secrétaire National chargé de la diaspora : Pape Saer GUEYE

- 
- Adjoints : Claire CISSE ; Thialal SABARA ; Awa KANE
44. Secrétaire National à la culture : Ngouda DIONE
  45. Secrétaire national à la politique de l'emploi : Abdou Khafor TOURE
  46. Secrétaire National à la Santé : Dr Cheikh SECK  
Adjoint : Baïdy SEYE
  47. Secrétaire national chargé de la Solidarité nationale : Tito TAMBA,  
Adjointe : Khady BASSE
  48. Secrétaire National à la formation professionnelle et technique : Talla Gadiaga
  49. Secrétaire National chargé des Inondations et de la restructuration des banlieues :  
Ndiaga NIANG
  50. Secrétaire National à l'Urbanisme, l'habitat et au cadre de vie : Bara GAYE
  51. Secrétaire National à la mobilisation : Assane KEBE  
Adjoint : Mohammed MASSALY
  52. Secrétaire National à l'Elevage : Sarra Sall
  53. Secrétaire National aux Sports : Abdoulaye Seydou SOW
  54. Secrétaire National chargé du suivi et de l'évaluation des décisions : Dr Pape Birame  
NDIAYE
  55. Secrétaire National chargé des relations avec les chefs religieux et coutumiers : Cheikh  
Bara Doly MBACKE  
Adjoint : Cheikh Tidiane NDIAYE (Louga)
  56. Secrétaire National Cellules d'entreprise: Mme Khady DIEYE
  57. Secrétaire National chargé des Transporteurs et Chauffeurs de Taxi : Modou Malick  
DIENG  
Adjoint : Modou MBOUP
  58. Secrétaire Administratif National : Dib THIARE  
Adjoints : Pape GUEYE, Karamo DIAME, Babacar TOURE
  59. Secrétaire National chargé de la presse en ligne : Mouhamadou Moustapha DIENG
  60. Secrétaire National chargé des mouvements de soutien : Valdiodio DIOUF  
Adjoints : Valdiodio DIOUF ; Marie AW

**Article 2** : Les membres suivants du secrétariat national constituent la Commission des conseillers politiques du Secrétaire Général National:

1. Cheikh Tidiane SY, Président
2. Oumar SARR
3. Madicke NIANG
4. Karim M. Wade
5. Samuel SARR
6. Babacar GAYE
7. Habib SY
8. Doudou WADE
9. Oumou Baïla Sow
10. Awa DIOP
11. Abdou Aziz Diop
12. Aïda MBODJ
13. Abdoulaye FAYE
14. Amadou SALL
15. Modou Diagne Fada
16. Toussaint Manga

17. Ahmet FALL Braya

Article 3 : Les membres suivants du secrétariat national constituent le Comité des porte-paroles du secrétariat national :

1. Babacar GAYE, Président
2. Tafsir Thioye
3. Doudou Wade
4. Abdou Khafor Toure
5. Ndeye Gaye Cissé
6. Bara Gaye
7. Marie Sow NDIAYE
8. Oumou Balla SOW
9. Lamine BA
10. Nafissatou DIALLO

Article 4 : Les membres suivants du secrétariat national sont nommés délégués nationaux :

- Déléguée Nationale auprès des Femmes du Département de Dakar ; Mme Nafissatou Loum
- Délégué National auprès des Elus de la région de Dakar : Amadou Diarra

Article 5 : Le Secrétaire Général adjoint et les membres du Secrétariat national sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Dakar, le 10 juin 2015

**Le Secrétaire Général National**

**Maitre Abdoulaye WADE**

